Le Pôle Travail

ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
EA (Entreprise Adaptée)
Ce pôle a pour but l'insertion par l'activité professionnelle.
-accompagner la personne dans son projet individualisé
-élaborer un projet professionnel et reconnaitre les compétences des travailleurs dans leur milieu professionnel
-promouvoir l'autonomie
-assurer un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social
L'**ESAT les Olivettes** a une autorisation d'accueil de 108 places, public adulte.

Les ateliers :

- Menuiserie et conditionnement,
- Cartonnage,
- Ferronnerie,
- Mécanique automobile,
- Sous-traitance industrielle,
- Espaces verts,
- Entretien des locaux,
- Hôtellerie (cuisine collective, restaurant, traiteur).

L'**EA l'Eau Vive** est composée de 20 salariés et offre une prestation de Blanchisserie.

Le Siège administratif

Le siège administratif est composé de trois services :

- Ressources Humaines
- Administratif et Financier
- Qualité, Sécurité, Environnement, Communication

facebook

Linked in

CONTACT

IME
1, route de Salindres
30340 ST PRIVAT DES VIEUX
04.66.86.13.67
ime@arteslesolivettes.fr

SESSAD
1, route de Salindres
30340 ST PRIVAT DES VIEUX
04.66.86.13.67
sessad@arteslesolivettes.fr

MAS Externalisée
184, av. des Maladreries
30100 ALES
04.66.25.48.70
sams@arteslesolivettes.fr

SAVS
126, av. des Maladreries
30100 ALES
04.66.25.48.70
savs@arteslesolivettes.fr

MAS
2375, rte de la Jasse
30530 CHAMBORIGAUD
04.66.61.48.64
mas@arteslesolivettes.fr

FH - FV
26, bd Charles Péguy
30100 ALES
04.66.30.12.40
foyerslesolivettes@arteslesolivettes.fr

FO
Chemin de la madeleine
30140 BOISSET-ET-GAUJAC
04.66.60.50.60
foyer@arteslesolivettes.fr

ESAT les Olivettes
28, bd Charles Péguy
30100 ALES
04.66.30.28.79
esat@arteslesolivettes.fr
site : https://esatlesolivettes.fr/

EA l'Eau Vive
ZA de Labahou
30140 ANDUZE
04.66.60.53.02
esat@arteslesolivettes.fr

ARTES-les Olivettes / Siège administratif
1, route de Salindres
30340 ST PRIVAT DES VIEUX
04.66.54.33.60
siege@arteslesolivettes.fr
site : www.arteslesolivettes.fr

Édition mars 2023

ARTÈS les Olivettes

ARTÈS-les Olivettes
1, route de Salindres
30340 ST PRIVAT DES VIEUX

04.66.54.33.60
siege@arteslesolivettes.fr

site : www.arteslesolivettes.fr

PRESENTATION

L'association **ARTÈS-les Olivettes** est la résultante d'une fusion par absorption réalisée en 2020 entre deux anciennes associations médico-sociales du bassin alésien :

- A.R.T.È.S (Application, Recherches et Techniques en Education Spéciale), créée en 1948
- A.R.A.A.P les Olivettes (Association Régionale les Amis des Ateliers Protégés), créée en 1974

Puis en 2023, **ARTÈS-les Olivettes** fusionne avec l'association A.R.C.O.S.S. gérante de l'EA « L'Eau Vive », qui intègre le Pôle Travail. Cette entreprise, créée en 1986, offre une prestation et un service de Blanchisserie auprès des professionnels.

Notre association est composée de 11 établissements répartis sur le bassin alésien. Ils permettent l'accompagnement éducatif, social et professionnel de personnes en situation de handicap de l'enfant à l'adulte.

Les valeurs de l'association, portées par le projet associatif, sont fondées sur l'humanisme, la solidarité et la citoyenneté.
Le respect des droits fait partie de nos priorités : le droit au respect de la vie privée, le droit à l'intégration ou encore le droit à une prise en charge adaptées dans le respect du principe de non-discrimination…
L'accompagnement est personnalisé. Il prend en compte le niveau d'autonomie de la personne, de son lieu de vie, de son âge. Les professionnels coconstruisent avec elle un projet personnalisé.

Une personne en situation de handicap est un être simplement différent. Ensemble, nous avons le devoir de positiver cette différence au travers d'un projet individualisé et adapté.

LES ETABLISSEMENTS

Le Pôle Enfants

IME (Institut Médico-Educatif)
SESSAD (Service d'Education Spéciale et Soins à Domicile)

Ce pôle accueille des **jeunes** de **0 à 20 ans** en situation de handicap intellectuel, afin de répondre à leurs besoins d'accompagnement médicosocial, sur leur parcours scolaire, social et professionnel.
Ses objectifs généraux en établissement et sur l'ensemble du bassin alésien sont :

-Promouvoir l'accessibilité des jeunes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles aux droits fondamentaux, individuels et collectifs.

-Garantir aux jeunes et à leurs familles une démarche de projet et d'évaluation partagée tout au long de leurs parcours. L'accompagnement proposé s'inscrit dans une démarche de coopération, pour mettre en œuvre un projet personnalisé. La démarche d'élaboration et d'évaluation de ce projet est dynamique, accessible et continue. Cette coopération garantit la prise en compte des attentes et des aspirations des jeunes, le soutien des compétences de leurs parents, ainsi que la construction d'une réponse participative et adaptée à leurs besoins.

-**Soutenir les jeunes dans le développement de leur autonomie** quotidienne, sociale et citoyenne, en établissement, et dans leurs environnements proches.

L'**IME** a une autorisation de 63 places pour les 3 - 20 ans.
Le **SESSAD** a une autorisation de 31 places, pour les 0 - 20 ans.

Le Pôle Externalisé

MAS Externalisée (Maison d'Accueil Spécialisée Externalisée)
SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Ces services ont pour but de **favoriser et soutenir le maintien à domicile et l'inclusion en milieu ordinaire** en fonction des besoins, capacités et attentes des personnes. Le pôle des services externalisés accompagne les personnes à réaliser leur projet de vie à court, moyen ou long terme.
La MAS Externalisée est un service de **coordination** et d'intervention pour les personnes ayant une orientation MAS ou MAS Externalisée (taux d'incapacité équivalent à 80%).
L'équipe pluridisciplinaire s'applique à répondre, directement ou indirectement, à l'ensemble des besoins de la personne en matière de santé psychique ou somatique, en matière d'autonomie et en matière de vie sociale.
Le SAVS a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie, par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

La **MAS Externalisée** a une autorisation de 20 places, public adulte.
Le **SAVS** a une autorisation de 15 places, public adulte.

Le Pôle Médical Adultes

MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)

Dans les perspectives de son projet, l'établissement a pour but d'assurer l'hébergement, l'alimentation, l'aide aux gestes essentiels de la vie quotidienne, le suivi médical, le maintien des acquis et le développement des potentialités, notamment dans un objectif de socialisation des personnes accueillies.
Nous tenons compte des capacités d'évolution de chacun dans tous les domaines (vie quotidienne, séjours à l'extérieur, loisirs, activités).
La prise en charge globale est élaborée et mise en œuvre à travers la réalisation du **projet individuel** par une équipe pluri-professionnelle et le bénéficiaire en lien avec les familles.
Notre objectif général consiste à garantir aux personnes accueillies un **bon état de santé général**, tant sur le plan physique que psychique.
Le concept du « prendre soin » permet de répondre à cet objectif. Il correspond et pose les bases d'une attitude générale de l'institution à l'égard des personnes accueillies : l'attention à l'autre et l'empathie.
Le prendre soin fixe une ambition minimale : ne pas nuire, ne pas contribuer à aggraver la situation d'un individu.
Le développement en 2010 d'une unité d'accueil temporaire a permis de pouvoir diversifier l'offre d'accompagnement. En plus de l'**internat classique**.

La **MAS** a une autorisation de 51 places, public adulte.

Le Pôle Foyers

FO (Foyer Occupationnel et appartements et service) – internat/externat
FV (Foyer de Vie) – internat/externat
FH (Foyer d'Hébergement)

Ce pôle propose à des personnes en situation de handicap, **des services d'accueil et d'hébergement** en réponse à des besoins ponctuels ou durables. Les principales missions des Foyers sont l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de chaque personne accueillie dans le respect de ses besoins et de ses attentes tout au long des différentes étapes de sa vie.

Le **FO** a une autorisation de 59 places, public adulte.
Le **FV** a une autorisation de 16 places, public adulte.
Le **FH** a une autorisation de 53 places, public adulte.